



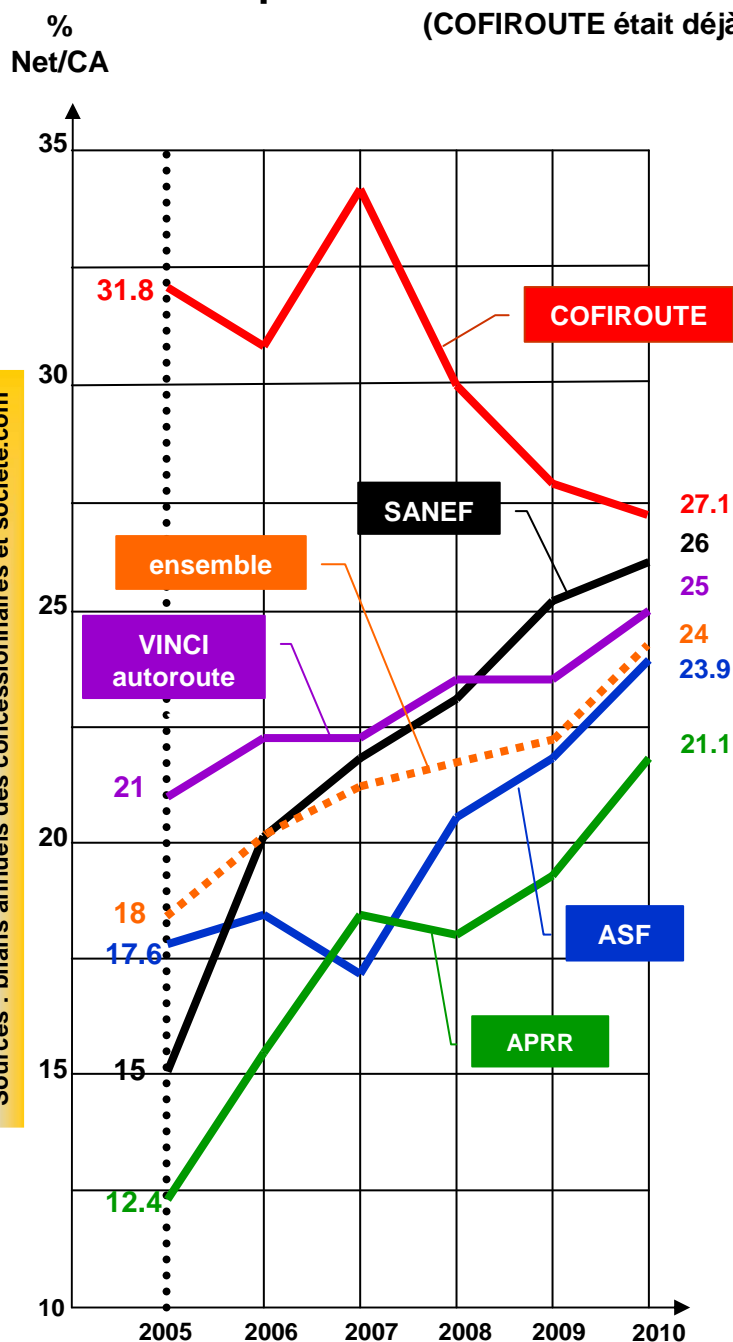
Pour se justifier face aux incessantes augmentations des tarifs autoroutiers, Vinci-autoroutes répond à 11 questions des usagers *. Examinons sa réponse à l'une d'entre elles.

Q : « LES TARIFS AUGMENTENT DAVANTAGE DEPUIS LA PRIVATISATION ? »

R : Faux, le mode de fixation des tarifs n'a pas été modifié depuis que l'essentiel du secteur autoroutier est devenu privé. C'est toujours l'inflation et le volume des investissements qui rythment l'évolution des tarifs ! »

<http://www.vinci-autoroutes.com/peage-questions/reponses>

Evolution des niveaux de profitabilité des concessions depuis la privatisation de : APRR, ASF et SANEF en 2005 (COFIROUTE était déjà une société privée)



Commentaires

Depuis 2005, date de leur privatisation, les anciennes sociétés publiques ont considérablement accru leur niveau de profitabilité : + 6.3% pour ASF, + 8.7% pour APRR, + 11% pour SANEF.

Après avoir atteint les sommets de l'indécence en 2007 (33.6%), le niveau de COFIROUTE s'est rapproché de ses consœurs tout en restant supérieur.

COFIROUTE et ASF constituent le pôle autoroutes du groupe VINCI. La réduction des privilèges de l'une est compensée par l'augmentation des privilèges de l'autre.

Il est scandaleux que la SANEF-SAPN, délégataire de service public, ne soit pas tenue de publier ses résultats nets (avec ce graphique on comprend pourquoi).

Notre communiqué de presse du 25-07-2005 relatif aux privatisations avait parfaitement anticipé la généralisation du racket qui allait toucher tous les usagers des autoroutes françaises.

En 5 ans, le taux de profitabilité moyen est passé de 18 % à 24 %. C'est 433 M€ supplémentaires par an dérobés aux usagers